



## Communiqué de presse

### L'ALLIANCE eHEALTH FRANCE SALUE LA MISE EN PLACE DU COMITÉ STRATÉGIQUE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ (CSNS)

Paris, le 2 février 2017 – Les membres de l'Alliance eHealth France ont participé le 24 janvier à la première réunion du CSNS<sup>1</sup>. Ils se félicitent de la mise en place de ce comité, qui a pour objectif de décliner la stratégie "e-santé 2020" du Ministère des Affaires sociales et de la Santé, en co-construction avec les parties prenantes.

L'Alliance eHealth France est très satisfaite de la concrétisation de cette initiative, placée sous le pilotage de la DSSIS<sup>2</sup> mais souligne qu'elle restera vigilante sur les points essentiels à la réussite des projets e-santé en France et leur rayonnement à l'international, à savoir :

- le lancement d'un travail sur les difficultés de coordination entre la sphère publique et les industriels ; elle préconise notamment d'associer le bureau des industries de Santé du Ministère de l'économie aux travaux du comité ;
- la mise en œuvre d'un tableau de bord précis pour suivre l'avancement des travaux du comité et le respect des calendriers ;
- la priorité donnée sur le fond :
  - au **développement des usages en e-santé**, au-delà des expérimentations, à la prévention, et à l'ouverture à l'international, pour mettre en valeur l'offre française en e-santé ;
  - à l'**accompagnement des changements organisationnels induits par la e-santé** (formation des professionnels, association des sciences humaines et sociales, suivi des aspects éthiques et sociétaux, développement de l'évaluation économique et médicale des projets...) ;
  - à l'**articulation de l'e-santé avec les autres grands projets relatifs** à la génomique, à la mise en place du SNDS<sup>3</sup>, à l'intelligence artificielle, à l'Internet des objets, à la robotique... ;
  - à la **progression de l'interopérabilité**, de la sécurité et de la fluidité des échanges d'information entre les solutions informatiques des professionnels de santé ;
  - à l'**évolution du cadre juridique**, encore souvent en décalage avec les réalités de terrain.

« Nos attentes vis-à-vis de ce comité sont grandes, à hauteur de notre ambition pour l'e-santé en France. Nous avons appelé de nos vœux la mise en place de cette structure et entendons désormais contribuer pleinement à ses travaux. C'est un lieu de co-construction, pragmatique et échelonné dans le temps, qui doit permettre l'émergence d'une filière de l'e-santé pérenne, pourvoyeuse d'emplois et à même de rayonner bien au-delà de nos frontières », souligne Pierre Leurent, Coordinateur général de l'Alliance eHealth France.

<sup>1</sup> Comité Stratégique du Numérique en Santé

<sup>2</sup> Délégation générale à la stratégie des systèmes d'information de santé

<sup>3</sup> Système national des données de santé

La prochaine réunion du CSNS, prévue le 9 mars, vise à élaborer une feuille de route opérationnelle, tenant compte des attentes et points de vigilances exprimés par les parties prenantes.

## A propos de l'Alliance eHealth France®

---

### Contacts :

Pierre Leurent, coordinateur général et porte-parole de l'Alliance eHealth France  
Armelle Graciet, secrétaire de l'Alliance eHealth France® – [contact@ehealthfrance.com](mailto:contact@ehealthfrance.com)

**Relations presse / Agence PRPA** : Catherine Gros - [catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr) - 06 11 72 84 17 et/ou Guillaume De Chamisso - [guillaume.dechamisso@prpa.fr](mailto:guillaume.dechamisso@prpa.fr) - 06 28 79 00 61

## A propos du LEEM

---

Organisation professionnelle fédérant les entreprises du médicament, le Leem s'inscrit au cœur des grands enjeux de santé. Dans un contexte sans précédent de mutation scientifique et industrielle, il se mobilise, avec ses 270 adhérents et leurs 100 000 collaborateurs, pour promouvoir l'innovation et le progrès au service des patients, et pour renforcer l'excellence française en termes de recherche et de production. Promoteur de comportements responsables au sein du système de santé, le Leem contribue, par une démarche de qualité, de sécurité et de transparence, à renforcer la confiance dans le médicament. »

**Contact** : Stéphanie Bou – 01 45 03 88 38 – [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org) – Jean Clément Vergeau – 01 45 03 86 82  
[jcvergeau@leem.org](mailto:jcvergeau@leem.org)

## A propos du LESISS

---

Les Entreprises des Systèmes d'Information Sanitaires et Sociaux, créé en 2005 par une vingtaine de chefs d'entreprises et fédère aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. LESISS regroupe ainsi la plupart des industries des technologies d'information de santé et pour le médico-social. Grands acteurs internationaux et PME expérimentées s'y côtoient afin d'élaborer, en concertation avec la Puissance publique et ses opérateurs, ainsi qu'avec les représentants de professionnels de santé, des Fédérations hospitalières et les Associations de patients, les nouveaux usages qui permettent une disponibilité plus équitable du système de santé pour tous nos concitoyens. Ces usages, qui s'articulent autour des technologies de l'information et de la communication, visent à faciliter la réduction de la fracture sanitaire, en constituant une composante essentielle pour l'émergence d'une filière industrielle exportatrice. [www.lesiss.org](http://www.lesiss.org)

**Contact** : Régis Sénégo – Président - [Regis.SENEGOU@groupe-sephira.fr](mailto:Regis.SENEGOU@groupe-sephira.fr) – 06 61 70 08 92

## A propos du SNITEM

---

Créé en 1987, le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) rassemble les acteurs de l'industrie des technologies et dispositifs médicaux y compris les NTIC impliquées dans la Santé. Il fédère quelque 400 entreprises françaises ou internationales dont la plupart ont la taille de PME ou d'ETI. Le SNITEM est ainsi la première organisation en France représentant les entreprises de ce secteur d'activité et l'interlocuteur privilégié et référent des Pouvoirs Publics. [www.snitem.fr](http://www.snitem.fr) - [@Snitem](https://twitter.com/Snitem)

**Contact** : Nathalie Jarry, Responsable Communication Institutionnelle et Relations Presse –  
[nathalie.jarry@snitem.fr](mailto:nathalie.jarry@snitem.fr) – 01 47 17 63 35 / 06 64 77 51 59

**Relations presse / Agence PRPA** : Guillaume de Chamisso - [guillaume.dechamisso@prpa.fr](mailto:guillaume.dechamisso@prpa.fr) - 01 77 35 60 99 /  
06 28 79 00 61

## A propos de Syntec Numérique

---

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente plus de 1 800 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2016 par Godefroy de Bentzmann, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. [www.syntec-numerique.fr](http://www.syntec-numerique.fr)

**Contact** : Caroline Barbier – Déléguée à la communication - [cbarbier@syntec-numerique.fr](mailto:cbarbier@syntec-numerique.fr) - 01 44 30 93 00 / 06 99 85 48 24

**Relations presse / Agence Wellcom** : Elise Plat - [ep@wellcom.fr](mailto:ep@wellcom.fr) - 01 46 34 60 60